Bulletin d'Informations Municipales

JANVIER 2016 - n° 1

Page 2 à 5 :
Cérémonie des Voeux

Page 6 :
Horaires Mairie pendant les vacances
Horaires CCAS pendant les vacances
Inscriptions pour dictionnaires
Inscriptions pour Noces d'or et diamant
Inscriptions CLSH permanent mars

Page 7 :
Couscous dansant
Infos de la société de Pêche
La Maison des Aveugles
Concours de dessins

Page 8 :
Préinscriptions Centre de loisirs d'Eté

Page 9 :
Prise en charge des travaux de voiries
Campagne de sensibilisation de la Croix-Rouge Française
Exposition Découvr'art

Page 10 :
Animation PERIANIM
Visite dans les maisons de retraite

Page 11 :
Sortie avec la Commission extra-municipale des Personnes Agées
Horaires mairie vacances de Février

Page 12 : Soirée Cabaret

Notre doyenne a fêté ses 104 ans

Le 15 janvier une délégation d'élus accompagnait Mr le Maire au domicile de Madame Simone **DIEULOT** afin de lui offrir quelques présents à l'occasion de son anniversaire.

Madame **DIEULOT** a fêté ses 104 ans. Toujours aussi coquette, joviale et alerte, c'est avec grand plaisir qu'elle a reçu tout ce petit monde pour un moment d'échanges autour d'un gâteau.

Horaires de la Mairie (hors vacances scolaires)

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Tél. : 03.27.68.93.48 Fax : 03.27.68.53.80
Site officiel de la Ville : www.ville-boussois.fr

Autres numéros :

Salle des Sports :	**03.27.68.92.91**
Bibliothèque :	**03.27.62.72.52**
Ateliers municipaux :	**03.27.66.20.99**
Restaurant scolaire :	**03.27.68.90.47**

Le samedi 9 Janvier dernier Monsieur le Maire avait convié les administrés pour la cérémonie des vœux du Conseil Municipal à la population.

De nombreux maires et élus des communes avoisinantes, des représentants des associations, des dirigeants d'entreprises et de nombreux administrés ont répondu présents à cette manifestation.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance et le visionnage du diaporama retraçant les évènement de l'année 2015, Mme Evelyne CROIX, Adjointe aux fêtes, a laissé la parole à Monsieur Didier CORBEAUX , Directeur Général des Services qui a présenté ses vœux ainsi que ceux du personnel au Conseil Municipal.

Voici son discours :

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux,
Mesdames et Messieurs,
Chers Collègues,

Me voici devant vous pour ma septième cérémonie de Vœux.

Sept ans que j'ai pour mission de diriger les services de la ville dans une période forte de nombreux changements et d'évolutions juridiques, mais également de défis à relever mais je vais y revenir.

7 est un chiffre symbolique a bien des égards !

Le nombre de péchés capitaux, le nombre d'années de malheur à qui brise un miroir, mais aussi le nombre de jours de la semaine, le nombre de couleurs de l'arc en ciel, ou encore le nombre de Merveilles du Monde. Citons encore le nombre de mercenaires, le nombre de femmes de Barbe Bleue, le nombre de nains de Blanche Neige ou pour terminer, le nombre de Boules de cristal de Tintin. J'aurais pu ainsi vous décliner une liste de symboles et d'utilisations de ce chiffre.

Pour ma part, j'y vois le terme de mon installation sur un poste qui nécessite beaucoup d'engagement et de motivation mais qui m'apporte aussi beaucoup à travers les compétences que nous devons gérer et le relationnel que j'ai pu instaurer avec l'ensemble de mes collègues.

Je le fais depuis 2 ans maintenant mais je vais encore remercier tout particulièrement mes collègues de travail du service Animations et des services techniques pour l'organisation des Marchés de Noël des écoles et des festivités communales de Noël regroupés à la salle Georges WOIVRE. Je remercie à nouveau le club de Pétanque et le club de Tir de sacrifier leurs activités quelques jours pour que nous puissions bénéficier de la salle. Et pour terminer, je salue les collègues qui ont organisé des activités manuelles pour une quarantaine d'enfants le jour du 24 décembre, permettant ainsi à certains parents de souffler un peu avant le réveillon ou de le préparer. De très belles manifestations même si le cœur n'y était pas tout à fait compte tenu des circonstances nationales et de l'état d'urgence qui nous rappelle que la bêtise et la barbarie peuvent nous frapper à tout moment. Je rends hommage également aux autres collègues de travail qui poursuivent jour après jour leur mission de service public envers nos concitoyens.

Je voudrais d'ailleurs tous les saluer très sincèrement pour leur participation active à l'évolution nécessaire de nos collectivités. C'est le défi dont je parlais en préambule. A l'occasion des entretiens d'évaluation que j'ai pu avoir ce dernier trimestre 2015 avec l'ensemble de mes collègues reçus individuellement, j'ai pu découvrir avec un autre éclairage les destins et les parcours de chacun. Il faut que vous sachiez que nos effectifs sont passés d'un peu plus de 60 agents en 2005 à moins de 50 fin 2015 avec un objectif de 45 agents, tous statuts confondus, à l'horizon 2017. Plusieurs raisons à cela et avec des implications différentes. Il y a d'abord eu la nécessaire adaptation à l'évolution des pratiques des collectivités, car nous ne sommes pas les seuls concernés. Des dispositifs ont changé, des documents ont disparu, l'arrivée de l'informatique et de la dématérialisation, tout cela a contribué à réduire les effectifs. C'est une simple constatation, ça n'est pas une critique : Il a fallu adapter les effectifs aux missions qui restent les nôtres.

Exemple : Auparavant, nos agents en Restauration Scolaire faisaient beaucoup plus de choses eux-mêmes (plats préparés, desserts etc…) Aujourd'hui, tout est soumis à des règles strictes et on ne sait même plus ce qu'est un œuf ! Il est en bouteille ou en poudre !! Cela ne nous empêchera pas de mettre en place un partenariat avec des producteurs locaux pour consommer « Val de Sambre » autant que nous le pourrons, mais voilà un exemple où la baisse du nombre d'agents est liée avec un changement de pratiques.

Pas facile non plus d'expliquer aux collègues qui font valoir leurs droits à la retraite qu'on ne les remplace pas. Certes nos recettes baissent et il est devenu clair que c'est un des rares postes de dépense où nous pouvons agir pour réduire nos dépenses mais l'aspect humain est

très important. Dire à un collègue que son poste ne sera pas pourvu, qu'il ne pourra pas transmettre son expérience et que ses fonctions seront réparties entre ses collègues n'est pas chose aisée.

Ce fut tout l'enjeu de cette année 2015 et 2016 ne sera pas en reste avec encore 4 départs à venir.

L'autre défi, c'est de faire comprendre à ceux qui restent qu'ils vont devoir reprendre certaines attributions et eux-mêmes, adapter leur poste de travail afin de ne pas casser le service public car cette volonté reste pour l'instant notre cheval de bataille. Tout faire pour garantir et maintenir le même niveau de service à nos habitants et de ce point de vue, croyez moi, nous sommes loin d'avoir à rougir car je le dis bien haut : nos services sont compétents, dévoués et efficaces même si parfois certains esprits chagrins trouvent à redire. Mais pas d'exemples ce soir, pas de règlement de comptes, ce n'est ni le lieu, ni le moment. Ceci dit, viendra un temps où nous atteindrons un niveau où nous ne pourrons plus ne pas remplacer à moins de réduire ou supprimer certains services aux habitants.

En tant que Directeur Général des Services, j'ai pour mission, certes d'assister les élus et de déployer leurs orientations en matière de développement de la commune, mais j'ai surtout pour mission d'articuler l'ensemble des services afin de parvenir à ces objectifs et à faire en sorte que la mécanique tourne rond. Alors je sais que parfois je peux être soupe au lait et m'emporter outre mesure mais sachez que c'est parce que j'ai à cœur mon métier et les fonctions que j'exerce à Boussois et soyez sûr de ma motivation et de mon attachement à la ville et à ses habitants.

Bon je vais arrêter là car je pense que Monsieur le Maire a beaucoup de choses à vous dire et je dois lui en laisser le temps. A la base, je voulais vous détendre un bon coup en vous faisant un exposé sur le Rire que j'ai écrit il y a plusieurs années car j'aime écrire, mais finalement les évènements m'en empêchent. Ce sera donc pour l'année prochaine si tout va bien.

Je voudrais aussi, avant de conclure, avoir une pensée toute particulière pour mes collègues touchés actuellement par la maladie ou les soucis de santé. En cette période de souhaits, les miens vont vers eux pour un rétablissement rapide.

Je présente donc mes souhaits pour une bonne année à mes collègues de travail et je présente, en leur nom, à Monsieur le Maire et au Conseil Municipal, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé. Je vous souhaite également à tous une bonne année et je vais maintenant lui passer la parole.

Ce fut ensuite au tour de Monsieur le Maire de prendre la parole. Il s'est exprimé en ces termes :

Madame le Sous-Préfet,
Monsieur le Député,
Monsieur le Conseiller Départemental,
Monsieur le Président de la CAMVS et les vices Présidents,
Mesdames, Messieurs les représentants du corps enseignant,
Mesdames, Messieurs des services de police et des centres de secours,
Mesdames, Messieurs les présidents des sociétés locales,
Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprises, artisans, commerçants et professions libérales,
Mesdames, Messieurs les Maires et Adjoints,
Chers Collègues du Conseil Municipal,
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

La cérémonie d'échange des vœux est une étape importante en ce début d'année. Quel bonheur de vous retrouver, chers habitants, entourés de nombreux amis et personnalités des communes avoisinantes.

Je vais dans un premier temps aborder les nombreux évènements qui se sont déroulés dans notre pays durant l'année 2015 avec notamment les violents attentats qui ont endeuillés notre capitale et notre peuple, laissant des familles dans la douleur de la perte d'un être cher et faisant de nombreuses victimes aux blessures multiples dont certaines resteront handicapées à vie.

Effectivement ces drames perpétrés par des lâches barbares doivent nous obliger à nous rassembler pour faire bloc afin de mettre en place tous les moyens de défense et de protection pour empêcher que cela ne se reproduise. L'Unité Nationale est plus que jamais nécessaire tout comme le respect des valeurs de notre République et de notre drapeau aux couleurs de Liberté-Egalité-Fraternité.

L'année 2015 n'a pas été de tout repos pour notre municipalité. L'activité a été soutenue malgré les restrictions budgétaires. Nous avons pu dégager de l'autofinancement pour travaux à hauteur de **300 000,00 €** et rappelons le, sans emprunt et sans augmentation des taxes locales.

L'étude que nous avons engagée dans le cadre de l'accessibilité de notre patrimoine et réalisée par l'organisme **ACCESMETRIE** nous a donné un premier planning de travaux nécessaires évalués à **540 000,00 €.** Sans attendre la décision du Conseil Municipal sur l'étendue des travaux et les délais et priorités à communiquer à Madame le Sous-Préfet, la majorité du Conseil Municipal a décidé, avec la Commission Travaux, d'entreprendre et de mettre au budget 2015 l'accessibilité de la Mairie et l'installation d'un monte personne pour accéder à la salle des mariages. Coût de l'opération : **135.000,00 €** auxquels il faut ajouter environ 40 % de travaux réalisés en régie par nos agents des services techniques. Pour la conception et la réalisation de ces travaux, nous avons été aidés de bon nombre d'entreprises de la région (et de fabrication française) :

- **l'entreprise Charrier** pour l'entrée,
- **l'entreprise Record** de Marly pour les portes automatiques,
- **l'entreprise N.R.G Aménagement** pour le monte personne (fabriqué à Epinal),
- **l'entreprise MSH** de Recquignies pour la charpente et les planchers.
- **l'entreprise Frédéric DOOM** pour le gros œuvre et le carrelage du SAS d'entrée

Pour ces travaux, nous avons reçu deux subventions de la D.E.T.R d'une valeur totale de **21.177,00 €.**

Pour le reste des travaux d'accessibilité, il a été planifié par le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 21 décembre 2015, le déroulement suivant :

- **pour 2016 : 68.500 €**
- **pour 2017 : 60.000 €**
- **pour 2018 : 72.000 €**
- **pour 2019 : 64.000 €**
- **pour 2020 : 58.000 €**

valeur totale estimée : 322.500 €

D'autres travaux ont également été réalisés sur notre patrimoine. Ils concernent :

- l'entretien et la sécurité incendie,
- la mise en place de 3 tableaux blancs interactifs pour nos deux écoles primaires,
- la refonte complète des sanitaires et autres dépendances à l'école maternelle du Maroc.

A l'école Casanova, les enfants ont expérimenté, avec succès, la prise de repas du midi au Restaurant Municipal (situé en dessous de l'école). Il en ressort que nos jeunes rationnaires peuvent bénéficier d'un temps de détente plus long après déjeuner pour jouer vu qu'il n'y a plus d'attente au restaurant scolaire et un gain pour la municipalité vu qu'il n'y a plus de transport en bus, soit un gain de **25.000,00 €** par an.

Les animations menées auprès des jeunes écoliers sont de grande qualité. Les activités périscolaires mises en place dans le cadre des rythmes scolaires ont connu un léger fléchissement à la rentrée 2015.

Néanmoins, la Municipalité n'a pas souhaité proposer des actions au rabais. Pour cela il est nécessaire d'être entouré d'un encadrement qualifié et professionnel dans le domaine de l'animation. Aussi, nous pensons que les parents d'élèves peuvent y inscrire leurs enfants en toute confiance.

Hélas, nous faisons toujours le même constat : l'aide apportée par l'Etat est loin d'être à la hauteur des dépenses engagées, et nous ne sommes pas la seule municipalité concernée, alors que ces rythmes scolaires nous ont été imposés sans concertation préalable.

Nous proposons également, depuis plus de 20 ans, aux écoliers de CM1 des écoles Carlin et Casanova une classe de découverte dans la région du Mont Saint Michel en Normandie de laquelle enfants et enseignants reviennent enchantés et émerveillés.

Coût des rythmes scolaire (part communale) **17 600,00 €**
Coût de la classe de découverte **27 512,00 €**

Il y a également les accueils collectifs de mineurs qui sont proposés aux jeunes de 6 à 14 ans les mercredis après-midi et durant les petites vacances, mais également aux vacances d'été où là les enfants sont accueillis dès 4 ans et jusque 17 ans. Cette année fut particulière car la direction et les techniciens du centre ont proposé de très belles journées d'activités et des semaines de loisirs pour tous nos jeunes. Une année exceptionnelle où la présence aux différentes actions de loisirs proposées a battu tous les records avec un total de près de **240 enfants inscrits.**

Je me dois de ce fait d'associer l'excellent travail d'équipe entre les techniciens de la commune et les adjoints en charge des affaires scolaires et des œuvres sociales qui décident des meilleures animations à proposer aux enfants ainsi que nos services techniques pour la préparation de toutes les fêtes (culturelles, de loisirs et commémoratives) organisées par la Commission des Fêtes.

A tout cela s'ajoute :

- les ducasses (trois sur notre commune),
- les fêtes d'été en juillet avec la braderie, la fête foraine, le feu d'artifice du vendredi qui, cette année encore, a remporté un vif succès avec près de 2000 spectateurs venus des communes avoisinantes, ce grand feu qui n'a pas manqué, en fin de tir, de provoquer un énorme embouteillage dans le centre-ville, deux courses cyclistes, la fête de l'eau, la séance de théâtre proposée par les amis de la Tour avec la participation de plus de 80 personnes,
- les marchés de Noël, l'après-midi récréative conjointement organisés par les APE et la commission des Fêtes,
- les concerts proposés par l'Harmonie Municipale,

et pour terminer en beauté, la commission des fêtes a fait venir le grand ensemble vocal et instrumental LAETARE de la Louvière afin de donner un grand concert dans l'église de Boussois : concert auquel près de 200 personnes ont assisté et sont repartis très enchantés. Donc, une expérience à renouveler les prochaines années.

Notre ville est aussi sportive. Pas moins de 15 sociétés se retrouvent à l'office municipal des Sports. L'O.M.S, dirigé par son Président Oscar DOOM en collaboration avec les élus de la commission Jeunesse et sports, s'est réuni 11 fois cette année.

Les résultats sportifs sont élogieux et l'OMS, lors de son assemblée générale en novembre dernier, a décidé d'attribuer des récompenses aux sociétés présentant les meilleurs résultats ainsi qu'aux dirigeants les plus méritants. C'est ainsi que l'ESB, l'Avenir, la pétanque, les randonneurs, le tir, le tennis et le badminton ont été mis à l'honneur. Je me dois de rappeler que malgré les contraintes budgétaires, la subvention de l'OMS a été maintenue en 2015.

Je voudrais remercier, au nom du Conseil Municipal, tous les bénévoles, au sein des sociétés, sportives, culturelles ou de loisirs, qui prennent un peu de leur temps personnel pour encadrer enfants et adultes lors des différentes manifestations. Sans eux nous serions incapable de supporter financièrement les coûts d'encadrement et fonctionnement.

L'action sociale, le CCAS comme on le désigne, sous la responsabilité du Président, du DGS, d'une technicienne préposée à l'action sociale, d'une adjointe et des élus de la commission, de personnes de la société civile, du représentant de l'UDAF ont programmé plusieurs réunion de travail afin de décider des orientations budgétaires nécessaires. Je vous propose de vous présenter les différentes propositions prises par la Commission administrative.

- 10 dossiers RSA ont été instruits.
- 17 demandes de Carte d'Invalidité et d'A.A.H.
- 2 dossiers d'Allocation Compensatrice pour tierce personne.

- 24 foyers, soit 43 personnes ont reçu des bons alimentaires.

Chaque mois, 57 vignettes de S.T.I.B.U.S., dont 44 gratuites, sont diffusées aux demandeurs d'emploi. Quant aux personnes âgées et aux invalides, une prise en charge de l'ordre de 8 à 15,00 euros, sur le coût annuel de la carte de bus, est appliquée au compte du C.C.A.S. (36 personnes sont concernées).
Un bon d'anniversaire est offert à 540 personnes (de 65 ans et plus).

- 17 personnes hébergées en maisons de retraite ou en long séjour hospitalier ont reçu la visite des membres du C.C.A.S.
- 12 dossiers de secours du Fonds d'Aide à l'Energie (E.D.F. – G.D.F.) ont été instruits.

Je tiens à saluer le travail de nos agents car ce n'est pas toujours facile de venir en aide à son prochain, surtout en période de crise et d'austérité. Quoique l'on fasse, les uns diront la ville de Boussois ne nous aide pas assez et d'autres disent « qu'on en fait trop » : alors qui croire ? Il s'agit pour les agents concernés, les élus en charge du CCAS, de faire leur devoir, rien que cela. La critique est toujours facile mais de moins en moins facile à digérer pour ceux qui passent leur temps à venir en aide à ceux qui en ont besoin. Heureusement, la majorité des personnes secourues nous exprime régulièrement sa reconnaissance.

En ce qui concerne le commerce local à Boussois, il se maintient, avec des hauts et des bas, à l'image des autres centres villes périurbains qui nous entourent.

Le constat pour l'année 2015 : deux ouvertures, une fermeture. Elle concerne le magasin Franprix qui après deux fermetures successives est à nouveau fermé. Le constat est clair : les arguments des investisseurs potentiels porte sur la rentabilité de deux surfaces de vente alimentaire et dans la mesure où la concurrence existe avec la zone d'Auchan, Carrefour et plus près de chez nous Intermarché et Aldi.

Aujourd'hui les contacts pris avec la SCI à qui appartiennent les locaux s'orientent sur toutes les solutions d'offres possibles. Le dossier avance et il est suivi par un élu Conseiller délégué qui lui-même a en charge les dossiers en cours comme l'ancien PMU au centre-ville. Il est toujours entre les mains de la justice et nous attendons sa décision. Nous avons un investisseur prêt à s'engager. De même pour l'Avenir Mutualiste où une solution intermédiaire pourrait voir le jour. Les anciens bâtiments appartenant à la famille BERTUOL ont été vendus : une petite entreprise pourrait voir le jour. Pour les bâtiments vides d'occupation appartenant à AGC (environ 3000 m²), une négociation directe avec la direction est en cours. Une petite entreprise de métallerie pourrait s'installer et d'autres pourraient suivre dans les surfaces disponibles.

Comme vous le voyez, on ne reste pas les bras croisés. On travaille sur tous les sujets sans relâche.

Monsieur le Directeur Général des Services, nous vous remercions des vœux présentés au nom de tous vos collègues. En échange nous vous présentons nos vœux les plus sincères. Nous souhaitons à tous nos agents ainsi qu'à leur famille, santé, bonheur, la prospérité et la paix. Une pensée particulière va vers nos agents malades de longue durée auxquels nous souhaitons un bon rétablissement et que nous souhaitons revoir bientôt.

Monsieur le Directeur, nous savons que l'année 2016 sera encore difficile avec la baisse des dotations de l'Etat (75.000 €), les obligations non compensées totalement, les recettes en retour des taxes fiscales qui n'évoluent plus au rythme de l'inflation d'une commune (2 à 3 % par an). Donc la tâche ne sera pas facile faute de moyens. Les départs en retraite ne seront pas remplacés totalement. Il sera nécessaire de jongler avec les effectifs restant mais je sais que votre autorité et le climat de confiance que vous avez mis en place avec vos collègues va permettre, assurément, de réussir à répondre à toutes ces obligations.

Dans les premières semaines de l'année 2016 nous devrons nous atteler, rapidement, à préparer notre budget primitif. Les commissions municipales doivent se réunir pour définir les priorités à retenir.

Il y a des engagements incontournables :

- l'accessibilité de nos bâtiments
- l'extension du cimetière,
- l'entretien de notre patrimoine,
- la poursuite des actions d'économies déjà engagées depuis plusieurs années.

Nous aurons également à concrétiser le dossier sur la réalisation d'un béguinage, rue du Ponceau, pouvant accueillir 14 à 18 logements pour personnes âgées à mobilité réduite. Nous sommes repris par l'EPF (Etablissement Public Foncier) qui a décidé, après délibération, de prendre la démolition et le nettoyage de la friche habitat à 100%. La CAMVS a validé le projet lors d'une réunion du Conseil Communautaire, de même qu'une délibération du Conseil Municipal devra être prise à ce sujet.

C'est aussi une année de recensement qui sera dirigé par Monsieur le Directeur Général des Services avec l'équipe qui vous a été présentée dans le bulletin municipal. Il est important de recevoir les agents recenseurs qui viendront à votre porte car le nombre d'habitants compte pour les dotations de l'Etat et l'aide au fonctionnement de la commune.

Ces aides nous permettront de nous définir sur la faisabilité ou non de la 2ème salle polyvalente attenant à cette belle Maison de la Citoyenneté. Le permis de construire a été accepté. Il est clair que nous la réaliserons si nous sommes aidés par le Conseil Départemental, par l'Etat, le fond de concours de l'AMVS.

Je vous informe qu'il n'y aura pas d'augmentation des taxes locales pour la 12ème année consécutive. Cela démontre la volonté des élus de maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Mesdames, Messieurs, Chers Amis, voilà venu le moment de terminer mon discours. Merci pour votre écoute mais aussi d'être venu nombreux ce soir. Merci de l'intérêt que vous portez à notre ville et à ses habitants.

Pour l'année 2016 je vous souhaite à tous, au nom du Conseil Municipal et des agents communaux, une bonne année, la santé, le bonheur, la réussite dans tous vos projets, la prospérité pour vous et notre ville.

RECENSEMENT 2016

Le recensement de la population se déroule actuellement sur la commune. Certains habitants font état de personnes qui se seraient présentées **il y a 2 ans** en tant qu'agents recenseurs.

Nous rappelons que le dernier recensement officiel a eu lieu en 2011 et que le prochain est prévu en 2021 et qu'il a toujours lieu la dernière semaine de janvier et les trois premières de février.

En dehors de ces périodes, nous attirons votre attention sur la vigilance à avoir vis-à-vis de visiteurs qui ne seraient pas mandatés par la Mairie.

HORAIRES DE LA MAIRIE DURANT LES VACANCES DE FEVRIER

Du Lundi 8 au vendredi 19 Février 2016 les bureaux de la Mairie ouvriront de :

8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

Le CCAS sera fermé
du lundi 8 février 2016 au vendredi 12 février 2016.

VIGNETTES BUS

Les vignettes STIBUS seront distribuées du **lundi 1er février 2016 au vendredi 5 février 2016**.

Les personnes qui ne seront pas venues à cette période, pourront venir chercher leurs vignettes à partir du lundi 15 février 2016.

DICTIONNAIRES POUR L'ENTREE EN 6ème

Les enfants de BOUSSOIS, **entrant en 6ème à la rentrée de Septembre 2016** et scolarisés dans une **école primaire extérieure**, doivent se faire inscrire en Mairie, pour **le samedi 27 Février 2016 dernier délai**, s'ils veulent bénéficier des traditionnels dictionnaires offerts par la Municipalité.

Les enfants fréquentant les écoles primaires Carlin et Casanova sont inscrits d'office.

Noces d'Or et de Diamant

La Municipalité invite tous les couples qui ont atteint ou atteindront cinquante ou soixante années **de mariage en 2016 (donc mariés en 1966, 1956 ou avant cette date) à se faire inscrire en Mairie avant le :**

« Jeudi 31 Mars 2016 »

afin de perpétuer leur union devant Monsieur le Maire en Juin prochain.

Centre de Loisirs permanent

Les inscriptions au Centre de Loisirs permanent pour le mois de Mars 2016 seront prises

Le mardi 02 février de 13h à 15h et le mercredi 3 Février de 9h00 à 12h00 à la Salle des Sports.

COUSCOUS DANSANT

organisé par les P'tits Quinquins
à la Maison de la Citoyenneté

le Dimanche 13 mars 2016

Ouverture des Portes à 12 heures.

Repas animé par l'accordéoniste Fred BOURLARD

Apéritif, couscous, fromage, dessert et café : 20 euros

Date limite de réservation et de règlement : le samedi 5 mars 2016

Renseignements et réservations au 06.20.56.42.80 ou 03.27.66.79.45

Marché de Pâques

organisé par l'Essor Touristique

Le Dimanche 20 Mars 2016

à la Maison de la Citoyenneté

Ouverture des portes de 10h à 18h

Entrée gratuite ***Vente de gaufres l'après-midi***

Crochet d'art, tricot fait main, pyrogravure, création de bijoux, jouets et déco en bois, salaisons, ….

Concours de dessins :

Pour la 5ème année consécutive un concours de dessins est organisé. Il a pour thème « **La paix** ». Le concours est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans. Date limite de dépôt des dessins : **le mercredi 1er avril** en Mairie ou en bibliothèque. Les dessins doivent être réalisés sur une feuille A4 (21 x 29,7), indiquer **au dos** du dessin ***(nom - prénom - âge - adresse).***

LA SOCIETE DE PÊCHE « Le BROCHET D'OR » DE BOUSSOIS

vous informe :

L'OUVERTURE DE LA PECHE A L'ETANG DES RUAULTS EST PREVUE LE SAMEDI 12 MARS 2016 A 8 HEURES.

(En cas de gel, l'ouverture se fera le samedi suivant).

Une canne pendant un mois
Poissons remis à l'eau, pas de permis journée pendant un mois.

Permis en vente :

- ***au salon de toilettage rue Anatole France à Boussois***
- ***et sur place auprès de Bertaux J-J et Daimé Ludovic.***

La Maison des Aveugles

Organise une sortie à la fête de la Bière le 20 mars 2016

Au menu :

Blanc Cassis et ses biscuits salés
Flamiche du chef
Choucroute royale ou longe de porc à la bière
Sorbet
Duo de fromages
Tarte normande
Café

Le prix est de **37 €** pour les adhérents ayant la carte du groupe et de **42 €** pour les extérieurs.

Paiement à la réservation et aucun remboursement (sauf cas urgent).

Départ sur la place du 8 mai à 9h15
pour la visite d'une brasserie artisanale
et après la visite retour au Père Mathieu.

Réponse souhaitée pour le 27 février.

Mme LESPILETTE Betty
169 rue de la Résidence Albert Maton
59168 BOUSSOIS
Tél. : 03.27.39.59.05

Les 12 - 14 ans

LES SORTIES :

Inquest VILLNEUVE D'ASCQ
Randonnée Cinéma
Journée à la mer
Plopsaland

Et si nous le souhaitons un mini camp d'une nuit nous est proposé,

Les 14 - 17 ans

SEJOUR 3 JOURS / 2 NUITS
CAMPING LA JONQUIERE A HON HERGIES
Des activités et loisirs sont présents au camping

Un étang de pêche
Une piscine sécurisée, un mini-golf 18 trous
Un terrain de pétanque, des tables de ping pong

LES SORTIES :

Inquest VILLNEUVE D'ASCQ
Randonnée Cinéma, Journée à la mer
Plopsaland
Plongée

Venez-vous inscrire,
On vous attend !!!

Ville de BOUSSOIS

PREINSCRIPTIONS A LA SALLE DES SPORTS

Du 08 Février au 22 Février 2016
Fiche de préinscription à remplir à la salle des sports

Au-delà de cette période, les inscriptions pourront être prises jusqu'au 31 mai 2016 après étude du dossier d'inscription

1 place du 8 mai 1945
59 168 BOUSSOIS

03.27.68.93.48

Horaires d'ouverture :
Lundi au Vendredi
8h30-12h00
14h00-17h00

Ville de BOUSSOIS

ACTIVITES PROPOSEES SOUS RESERVE
DU 06/07 AU 29/07 de 8h45 à 17h

Les 4 - 6 ans

(Dans un lieu adapté et sécurisé avec un personnel très compétent et expérimenté)

Le mois de juillet sera une fois de plus chargé, vous aurez la possibilité de vous initier

Aux activités manuelles, (fabrication d'objet, décoration des locaux, fabrication de costumes…)

Aux activités sportives, apprendre à jouer ensemble aux ballons, faire des parcours éducatifs…)

Aux activités culturelles, (éveil musical, travailler sur les contes…)

Aux sorties (découverte de lieux nouveaux)

N'hésitez pas à inscrire vos enfants !

Les 6 - 8 ans

Différentes activités sont proposées :

*** Initiation au vélo - Approche de la natation - Jeux de ballon**
Peinture, coloriage, fabrication d'objets divers, de l'éveil musical, découverte de la lecture…

- Des sorties :

*** Musée de la poterie**
*** Cinéma**
*** Initiation au Djembé**
*** Bowling**
*** KAVAL KID**

Les 8 - 10 ans

LES ACTIVITES SPORTIVES :

*** Initiation au code de la route**
*** apprentissage du vélo, natation**
*** jeux de ballons, base ball, rugby, ….**

LES ACTIVITES LUDIQUES :

Activités manuelles - Grands jeux comme : le trivial pursuit, jeu de piste, rallye photos…

LES SORTIES :

Zoo de MAUBEUGE
MAUBEUGE Plage
Cinéma
Bowling
Barrage de l'eau d'heure
BELLEWARDE

Les 10 - 12 ans

LES SORTIES :

Patinoire
Piscine du Grand Large à MONS
Lazer game
Cinéma
Escrime
WALIBI

Et si nous le souhaitons un mini camp d'une nuit nous est proposé,

PRISE EN CHARGE DE TRAVAUX DE VOIRIES POUR LES PARTICULIERS

La délibération de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre concernant les nouvelles modalités financières pour les abaissés de bordures pour un particulier prévoit :

- **800 € TTC** à la charge du riverain pour un **changement de profil** A2 de 6 mètres
- **1200 €** à la charge du riverain pour un **reprofilage** complet en enrobés

Pour toute demande supplémentaire, le prix du mètre linéaire est le suivant :

- 100 € TTC le ml supplémentaire pour un changement de bordure A2
- 200 € TTC le ml supplémentaire pour un reprofilage complet en enrobés.

Concernant les cas spécifiques d'accessibilité la CAMVS prend à sa charge 1m20 d'abaissé, sous réserve de détention d'une carte d'invalidité. Pour ces cas, se rapprocher de Madame GHOMARI.

Pour les nouvelles constructions suite à un PC ou DP, ces travaux d'abaissés sont également 100 % à charge du particulier.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE LA CROIX ROUGE FRANCAISE

Une **campagne de sensibilisation** de la Croix-Rouge Française sera menée sur le territoire de la Commune de Boussois **en le 1er février et le 20 février**, auprès du grand public.

Une équipe ira à la rencontre des personnes à domicile. Les membres seront munis d'un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

Aucun tract ne sera distribué sur la voie public. Le but de cette campagne est de trouver de nouveaux soutien réguliers mais ne fera en aucun cas l'objet d'une quête en espèces ou en chèque.

EXPOSITION

L'association Découvr'Arts, avec le concours de la ville de Boussois, organise

les 5 et 6 mars prochains,
à la
Maison de la Citoyenneté
une exposition
des divers travaux
réalisés par ses membres.

Dessins, encre, acrylique, venez découvrir les activités de cette association d'initiation qui se rencontre tous les mardis et mercredis après-midi à la Mairie de Boussois.

CARTE VITALE

La carte vitale partout avec vous.
Vous avez une carte vitale qui vous permet d'être remboursé de vos frais en 5 jours, sans avoir à envoyer de feuilles de soins. Connaissez-vous les autres services qu'elle vous propose ?

Simplifiez vos consultations.
Grâce à votre carte vitale, votre médecin peut se déclarer en ligne comme étant votre médecin traitant. Il peut aussi adresser directement un avis d'arrêt de travail électronique à votre Caisse et à votre employeur.
La présentation de votre carte vitale vous garantit également des tarifs de consultations sans dépassement d'honoraires et sans avance de frais (tiers-payant sur la part prise en charge par l'Assurance Maladie) si vous êtes bénéficiaire de la CMUC ou de l'ACS.

Elle est délivrée automatiquement dès l'âge de 16 ans. N'oubliez pas de la mettre à jour.

Boussois Maison de la Citoyenneté

Le Samedi 13 Février 2016 à 14h00

Après midi CARNAVAL

organisé par l'association PERIANIM

Concours de Déguisements

avec défilé des enfants

TARIF: 2 € / enfant

Concours sur inscription ouvert aux enfants

de 2 ans à 12 ans répartie en 3

Catégories : 2 à 5 ans , 6 à 10 ans et de 11 ans à 12 ans

1 lot pour les 3 premiers de chaque catégorie

+1 surprise à chaque participant

INSCRIPTION A LA SALLE DES SPORTS

AVANT LE **MERCREDI 10 FEVRIER 2016**

REGLEMENT A L'INSCRIPTION

F.P.N.M

Visite aux anciens

Mme CHEVALIER

Mme LAMY

Mme BURY

Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, le CCAS a rendu visite aux personnes âgées de Boussois dans les différentes maisons de retraite.

Commission Extra-Municipale des Personnes Agées

Chers Amis,

A l'occasion de la **fête des grands-mères**, la Commission extra-municipale des Personnes Agées organise un repas dansant à **« La guinguette » à Neuvilly le 6 mars 2016**.

Le départ se fera sur la Place du 8 mai 1945 à 10 heures 45.

Attention, les places sont limitées.

MENU

Kir et ses biscuits salés
Coquille de poisson
Rôti de bœuf et ses légumes
Tarte aux pommes et boule vanille
Café

* eau - vin rouge et blanc

Lors de votre inscription nous vous demandons une participation de **27 euros** pour les aînés de Boussois et **30 euros** pour les extérieurs (aucun remboursement ne sera effectué).

Pour une bonne organisation nous avons fixé le délai d'inscription au **26 février 2016** date ultime à laquelle le coupon-réponse ci-dessous, devra être déposé au CCAS uniquement le matin.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir nombreux, nous vous prions de croire, Chers Aînés, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

COUPON-REPONSE A DEPOSER AU BUREAU DU CCAS UNIQUEMENT
LE MATIN ENTRE 8H30 ET 12H JUSQU'AU 26 FEVRIER, DERNIER DELAI

Nom : _____

Prénom : _____ **Prénom conjoint :** _____

Assistera (ront)

Personne(s) de Boussois : **x** **27 € =**

Personne(s) de l'extérieur : **x** **30 € =**

BOUSSOIS
Le 20 Février 2016
dès 19h00
Maison de la Citoyenneté
GRANDE SOIREE CABARET
Organisée par la Commission des Fêtes et
L'Essor touristique et Folklorique de
BOUSSOIS
Avec en Première Partie : Spectacle
« LE MOINEAU DES CORONS chante Edith Piaf »
Puis Soirée « LES CHIPPENDALES »
TARIF ENTREE : 20 €
Ce prix comprend : billet d'entrée , 1 repas (1 apéritif offert, une assiette froide et dessert)
Sur Réservation : Contact Mme CROIX Evelyne en Mairie 03/27/68/93/48
Le MOINEAU des corons
Hymne à la môme